

Cas-type B2

GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-INTENSIF

2 personnes - 130 ha - 500 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naisseur-engraisseur) - 1,5 UGB/ha SFP

Vente de taurillons et génisses grasses

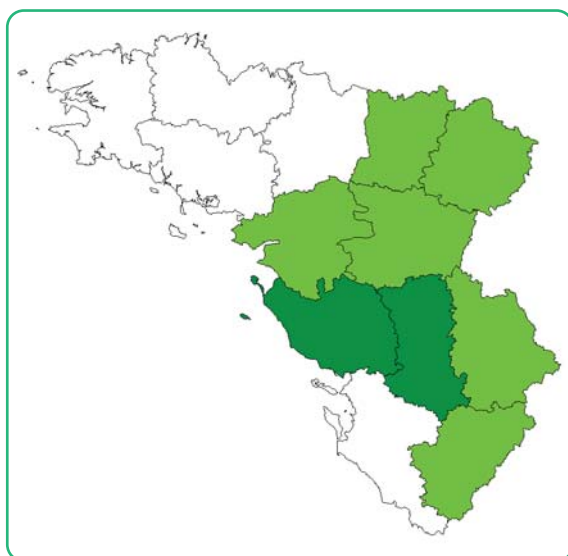


Ce système concerne d'abord les Deux-Sèvres et la Vendée. Le maïs ensilage est toujours présent, au moins pour l'activité d'engraissement de l'atelier bovin.

Les mises-bas des deux troupeaux sont réparties essentiellement sur l'automne et l'hiver. Tous les agneaux sont finis en bergerie, et la totalité des produits de l'atelier bovin sont engraisés (taurillons et génisses de 30 mois).



PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Organisation du travail à deux.
- Répartition des agnelages et des vêlages sur deux périodes.
- Complémentarité des 2 espèces pour le pâturage et la valorisation des fourrages.

Contraintes :

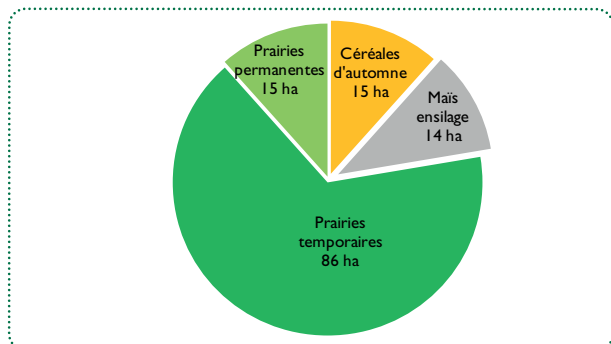
- Maîtrise des charges alimentaires et des investissements.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- Le maïs ensilage est en priorité réservé aux bovins, mais il est distribué aux brebis si nécessaire (lactation).
- Toutes les prairies fauchées sont déprimées.
- Les prairies réservées aux bovins pendant leur saison de pâturage sont valorisées l'hiver par les brebis.
- Les brebis agnelant en contre-saison sont remises à l'herbe dès le sevrage.
- Les brebis agnelant en saison sont rentrées en bergerie vers la mi-décembre, et leur mise à l'herbe s'effectue vers la fin février.
- Les vaches et les génisses sont en stabulation de la mi-novembre à la mi-avril.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Foin	42	3,5 tMS	145 tMS
Ensilage	25	4 tMS	100 tMS
Maïs	14	10 tMS	140 tMS
Total			385 tMS
Céréales	15	55 qx	820 qx
Paille	15	4 T	60 T

Surface labourée

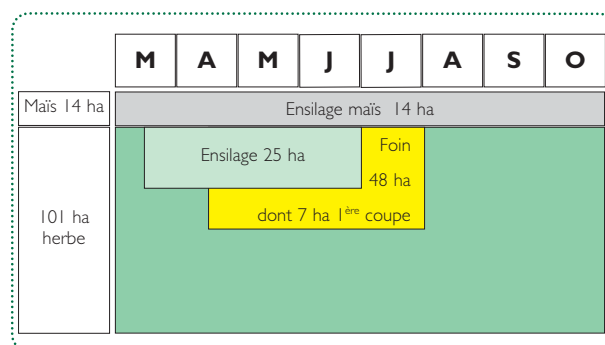
Surface labourée 49 ha
- 20 ha de prairies (durée 4 ans)
- 15 ha de cultures d'hiver
- 14 ha de maïs ensilage

- Le système n'est pas autonome en paille : achat de 110 tonnes.
- Le fumier est apporté prioritairement à l'implantation du maïs à raison de 30 tonnes/ha, l'excédent étant épandu à l'implantation des prairies à raison de 10 tonnes/ha.
- 3 tonnes de marnes sont apportées à l'implantation des prairies derrière céréales.



> L'utilisation des surfaces fourragères

Source : Réseaux d'Élevage, 2012



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage + foin	100	0	0
Foin	60	0	0
Pâture PT	30	0	0
Pâture PN	0	0	0
Moyenne Herbe	51	0	0
Céréales	110	30	50
Maïs	40	0	0
Moyenne SAU	62	4	7

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	68	5	19



FONCTIONNEMENT DES TROUPEAUX

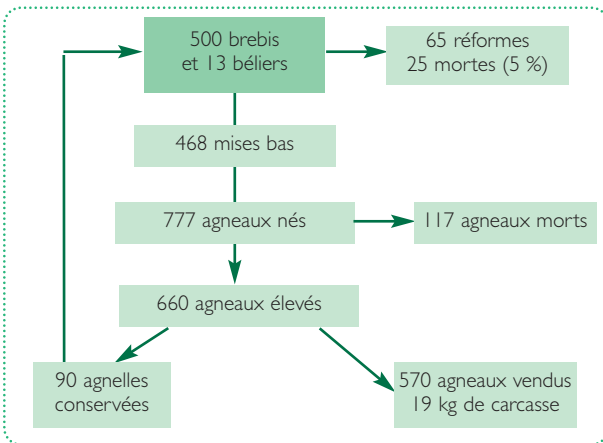
> Résultats du troupeau ovin

Taux de mise bas	94 %
Prolificité	166 %
Mortalité agneaux	15 %
Productivité numérique	132 %
Taux de renouvellement	18 %

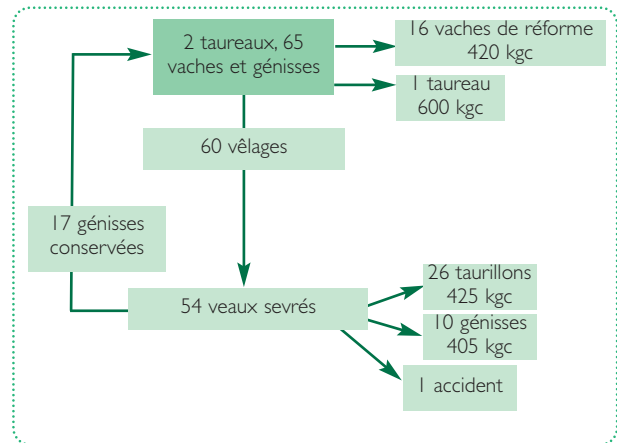
> Résultats du troupeau bovin

Taux de gestation	92 %
Mortalité des veaux	13 %
Productivité numérique	83 %
Taux de primipares	28 %

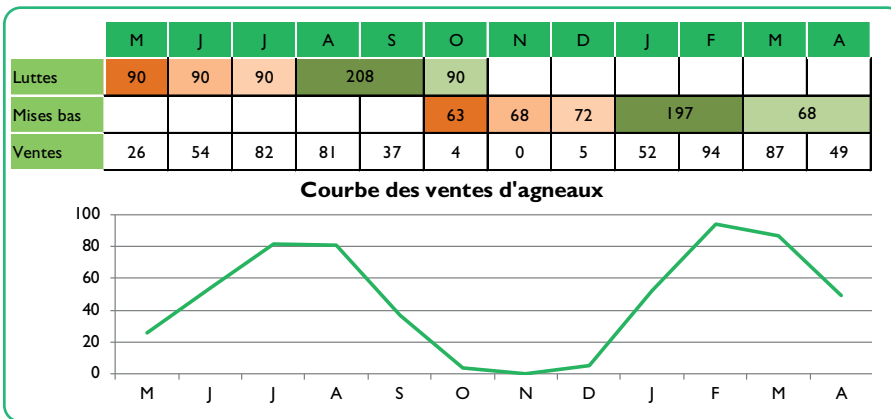
> Schéma de fonctionnement du troupeau ovin



> Schéma de fonctionnement du troupeau bovin



> Conduite de la reproduction du troupeau ovin



Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau	Kg/UGB bovine
Ensilage de maïs (MS)	139 000	26	0	26	783
Ensilage d'herbe (MS)	99 000	27	0	27	561
Foin (MS)	145 000	129	17	144	818
Total fourrage	383 000	182	17	198	2 160
Céréales	82 000	43	50	109	270
Tourteau de soja	31 200	22	0	22	196
CAMV	13 200	0	27	29	0
CMV	2 000	1	0	1	16
Total concentrés	128 000	55	70	157	466
% concentré prélevé	64	Concentré/kg carcasse produit		6,3	

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Ovins :
 - . 1 bergerie de 350 places et 830 m²
 - . 1 local pour 300 agneaux de 200 m²

70 % des brebis sont logées
Total : 2,1 m²/brebis

- Bovins :
 - . stabulation libre, atelier d'engraissement et vieux bâtiment
- Hangar :
 - . 600 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 400 qx
 - . 2 silos de 6 tonnes
- Parc de tri

Le foncier



- 23 km de clôtures

Le travail d'astreinte



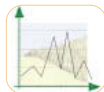
- 3 300 heures (2 500 à 3 500), soit 19 h/UGB, dont 1 600 h pour les ovins (3,2 h/brebis) et 1 700 h pour les bovins (17 h/UGB)

Le travail de saison



- 210 jours, dont 70 pour le troupeau (45 pour les ovins et 25 pour les bovins), 120 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Le fractionnement des agnelages et des vêlages sur 2 périodes permet de répartir les pointes de travail mais n'évite pas leur superposition. En général chacun des associés a la responsabilité d'un atelier. La constitution des stocks fourragers représente plus de la moitié du travail de saison.

Le matériel



- En propriété :
 - . 3 tracteurs (4 RM 85 cv et 2 RM 85 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . charrue
 - . 2 véhicules utilitaires
 - . distributeur de concentré
 - . désileuse-pailleuse
 - . ordinateur et chien de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
 - . round-baller
- En CUMA :
 - . combiné de semis direct
 - . semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse conditionneuse
 - . épandeur fumier 12 T
 - . plateau à balles rondes
 - . gyrobroyeur
 - . benne monocoque 12 T
 - . bétailière
- A l'entreprise :
 - . ensileuse
 - . moissonneuse

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tel : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type B2

GAEC OVINS-BOVINS VIANDE SEMI-INTENSIF

2 personnes - 130 ha - 500 brebis - Productivité 1,3
60 vaches (naisseur-engraisseur) - 1,6 UGB/ha SFP

Vente de taurillons et génisses grasses

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	232 960 €
41 %	Bovins viande	96 115 €
	Ventes	88 335 €
	26 jeunes bovins 18-20 mois finis de 425 kg C. à 4,10 €/kg	45 305 €
	16 vaches de réforme de 420 kgc à 3,90 €	26 210 €
	10 génisses finies 30 mois de 405 kg C. à 3,80 €/kg	15 390 €
	1 taureau de réforme de 600 kgc à 2,00 €	1 200 €
	1 animal accidenté de 1 kgv à 230 €	230 €
	Achat d'animaux	- 2 000 €
	1 reproducteur mâle de 1 kgv à 2 000 €	- 2 000 €
	Aides	9 780 €
	Prime vaches allaitantes : 60 têtes à 163 €	9 780 €
35 %	Ovins viande	80 720 €
	Ventes	71 620 €
	279 agneaux lourds de bergerie de 18,5 kg C. à 6,57 €/kg	33 910 €
	291 agneaux lourds herbe de 19,5 kg C. à 5,72 €/kg	32 460 €
	65 brebis de réforme à 65 €	4 225 €
	3 béliers de réforme à 75 €	225 €
	1 000 kg de laine à 0,80 €/kg	800 €
	Achat d'animaux	- 1 800 €
	4 béliers achetés à 450 €	- 1 800 €
	Aides	10 900 €
	Prime à la brebis : 500 têtes à 21,80 €	10 900 €
7 %	Grandes cultures	16 740 €
	Cession interne au troupeau : 820 q à 20,00 €	16 400 €
	Cession interne de semences	340 €
17 %	Autres aides	39 390 €
	Aides découplées : 130 ha à 295 €	38 390 €
	Franchise de modulation	1 000 €

% /PB	LES CHARGES	148 185 €
34 %	Charges opérationnelles	79 140 €
	Troupeau	335 €/UGB 59 430 €
	Concentrés	199 €/UGB 35 260 €
	Frais divers d'élevage	47 €/UGB 8 360 €
	Achats de litière	47 €/UGB 8 250 €
	Frais vétérinaires	43 €/UGB 7 560 €
	Surface fourragère	127 €/ha 14 600 €
	Engrais et amendements	69 €/ha 7 940 €
	Semences	43 €/ha 4 940 €
	Phytosanitaires	12 €/ha 1 330 €
	Fournitures pour fourrages	3 €/ha 390 €
	Productions végétales	341 €/ha 5 115 €
	Phytosanitaires	84 €/ha 1 265 €
	Engrais et amendements	194 €/ha 2 905 €
	Semences	63 €/ha 945 €
30 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	69 045 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	117 €/ha SAU 15 175 €
	Foncier	116 €/ha SAU 15 020 €
	Matériel	149 €/ha SAU 19 380 €
	Bâtiments et installations	18 €/ha SAU 2 285 €
	Autres charges	132 €/ha SAU 17 190 €

36 % EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION 84 780 €

ANNUITÉS 39 850 €

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS 24 950 € 9 350 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 44 930 €

RÉSULTAT COURANT 50 480 €

QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (500 brebis)	
Produit brut/UMO	116 480 €	Produit Brut/brebis	161 €
EBE/PB	36 %	Alimentation directe/brebis	41 €
EBE/UMO	42 390 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	25 240 €	Surface fourragère/ha	126 €
Charges de structure totales/ha	799 €	Surface fourragère/brebis	12 €
Charges de mécanisation totales/ha	206 €	Frais d'élevage/brebis	21 €
Annuités/EBE	47 %	Marge brute/produit	55 %
Marge de sécurité/EBE	11 %	Marge brute/brebis	88 €

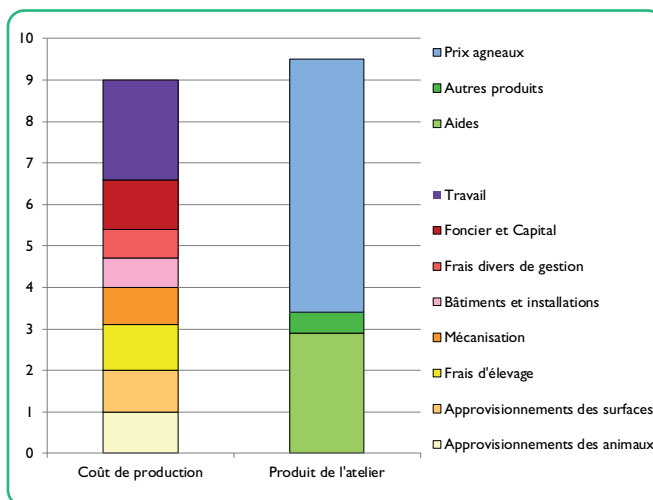
COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	9,5 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,5 €
Aides	2,9 €

Coût de production	8,9 €
Aliments	0,9 €
Frais surfaces	1,0 €
Frais élevage	1,1 €
Mécanisation	0,9 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,2 €
Travail **	2,4 €

* Rémunération capital : 2,3 %
 ** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	10 730 kgc
------------------	------------



Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,5 €
Rémunération permise	1,9 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	571 K€
- Bâtiments et équipements	231 K€
- Matériel et divers	82 K€
- Cheptel	214 K€
- Stocks alimentaires	44 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation**	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	180 K€ (63 %)	286 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	106 K€ (37%)	286 K€ (50 %)
EBE	41 K€	85 K€
Annuités	21 K€	40 K€
Annuités/EBE	52 %	47 %
Disponible pour vivre et investir	19 K€	45 K€
Prélèvements	15 K€	36 K€
Marge de sécurité/EBE	12 %	11 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires
 ** reprise de 50 % du capital avec 50 % de l'EBE

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	5 350 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	2 500 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 450 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tél : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienna.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013